

La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, créée au 1^{er} janvier 2017, résulte de la fusion de trois collectivités : la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, la Communauté de Communes du Mily de Béarn et la Communauté de Communes de Gave et Coteaux. La diversité des services actuels de prévention et de gestion des déchets est le résultat de cette histoire.

Reconnue « **Territoire zéro déchet, zéro gaspillage** » par le Ministère de l'Environnement, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est déjà engagée dans une démarche ambitieuse et pragmatique. Aujourd'hui, il s'agit d'aller encore plus loin. Nos défis : changer de modèle d'ici à 2030, en assurant la transition du déchet vers la ressource, et contribuer au rayonnement de l'agglomération par une amélioration du cadre de vie. Le recyclage et le retour à la terre de la matière organique doivent désormais primer sur les autres modes de traitement.

DEUX MODÈLES DE GESTION SUR LE TERRITOIRE



Territoire de l'ancienne agglomération Pau-Pyrénées (CAPP).

A dominante urbaine ou semi-urbaine

Collecte des ordures ménagères, des emballages/papiers, des emballages en verre, des déchets de cuisine et de jardin en porte à porte, des textiles/linges/chaussures, collectes pour les professionnels.

Territoire des anciennes communautés de communes Gaves et Coteaux (CCGC) et Mily de Béarn (CCMB).

A dominante rurale ou semi-rurale

Collecte des ordures ménagères, des emballages/papiers, des emballages en verre, des textiles/linges/chaussures.

En 2018, la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) a lancé une réflexion pour construire un nouveau modèle de gestion unifié des déchets sur l'ensemble du territoire.

Les chiffres-clés

162 012 habitants

31 communes

1 Label Territoire Zéro Déchet

545 kg/hab de déchets ménagers collectés en 2018

6 déchetteries

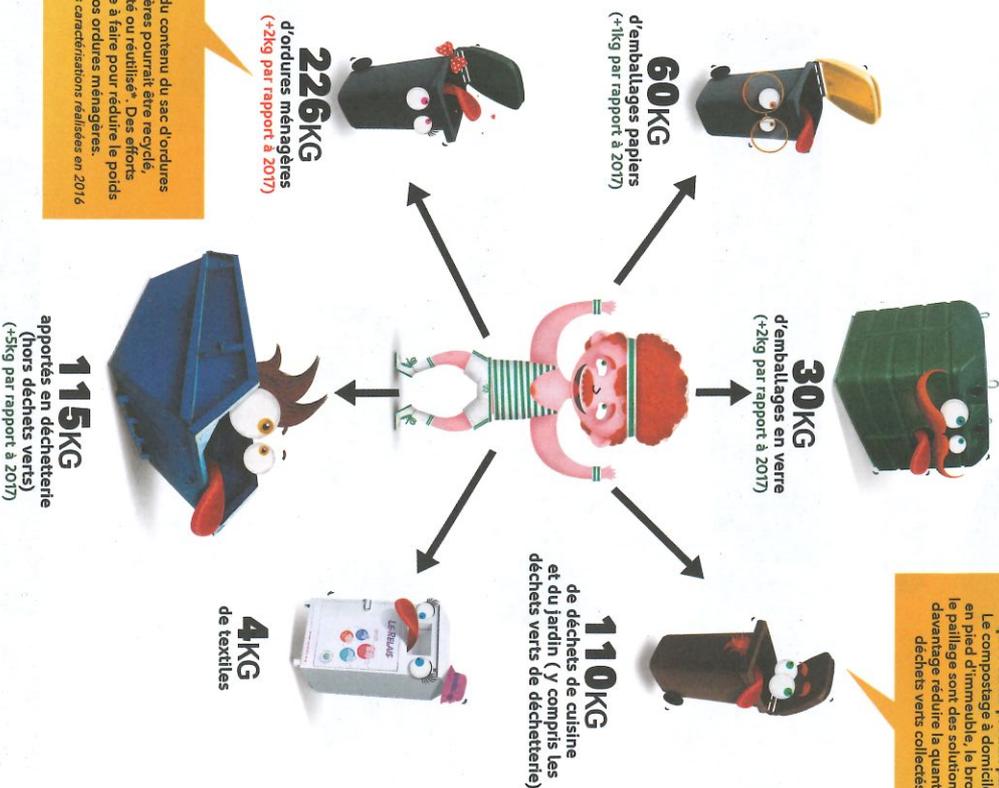
1 Recyclerie/déchetterie

Dans le bon sens

Cette année, une évolution de la production de déchets bien orientée mais à renforcer pour répondre aux enjeux environnementaux

Sur l'année 2018, un habitant de l'agglomération a produit

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas... Le compostage à domicile ou en pied d'immeuble, le broyage, le paillage sont des solutions pour davantage réduire la quantité de déchets verts collectés.

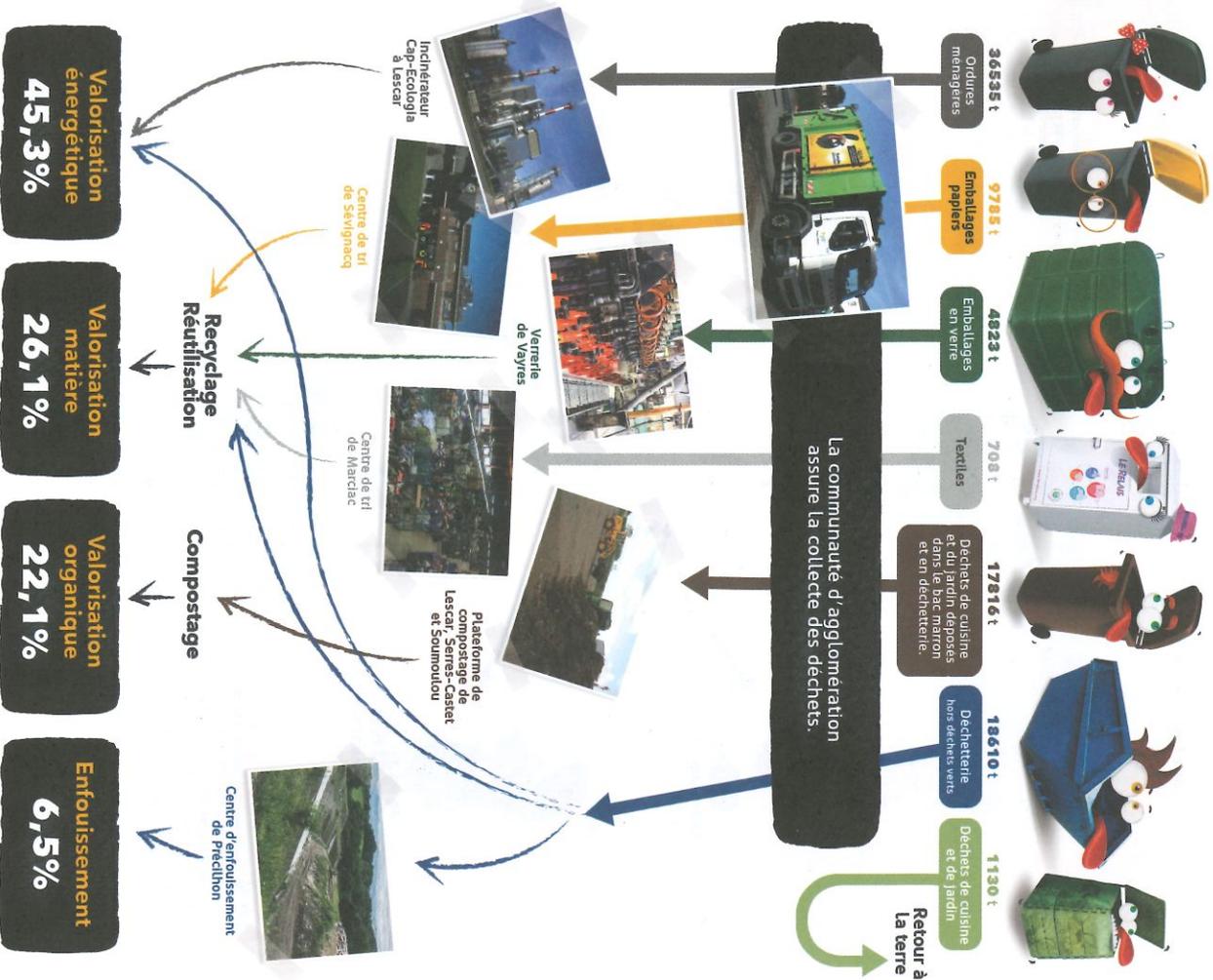


70 % du contenu du sac d'ordures ménagères pourrait être recyclé, composté ou réutilisé*. Des efforts sont encore à faire pour réduire le poids de nos ordures ménagères.

*Résultats des caractérisations réalisées en 2016

Bien c'est utile !

OÙ VONT LES DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS ?



Bien joué !

LE DÉCHET DEVIENT UNE RESSOURCE...

Compostons nos déchets de cuisine

- + 1 100 composteurs individuels ou en pied d'immeuble distribués en 2018
- 4 nouveaux sites de compostage de quartier pour faciliter le compostage des déchets de cuisine dans l'habitat collectif.



Retour à la terre !

Broyons nos déchets verts !

- 1 nouveau service gratuit de location de broyeurs électriques
- 1 service de broyage solidaire étendu à toute l'agglomération



Se prêter pour protéger le sol

Soutenons l'économie circulaire

- 7 emplois créés à l'écopôle de Meillon
- 2 kiosques solidaires installés
- 1 nouvel atelier associatif d'auto-réparation pour donner une seconde vie aux vélos



Économie circulaire !

Se jouer

LA VALORISATION DES DÉCHETS

C'est toute action autre que l'enfouissement et qui permet de tirer un bénéfice du déchet !
 Bref le déchet devient une ressource !

- 94% le taux de valorisation globale
- 48% le taux de valorisation matière et organique. L'objectif Loi Transition énergétique est fixé à 45% en 2016 et 55 % en 2020

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réutiliser, réparer au lieu de jeter : c'est le principe de l'économie circulaire.

2 MODES DE FINANCEMENT DU SERVICE

Le service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est financé au travers de deux budgets distincts :

Le budget général, alimenté par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la redevance spéciale pour les professionnels appliquées sur 19 communes (ex: CAPP et CCGC), 149 556 habitants

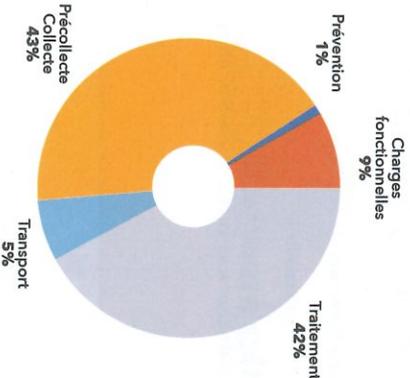
Un budget annexe, alimenté par la redevance incitative appliquée sur les 12 communes de l'ex-communauté de communes du Wley de Béarn, 12 456 habitants

LE BUDGET GÉNÉRAL

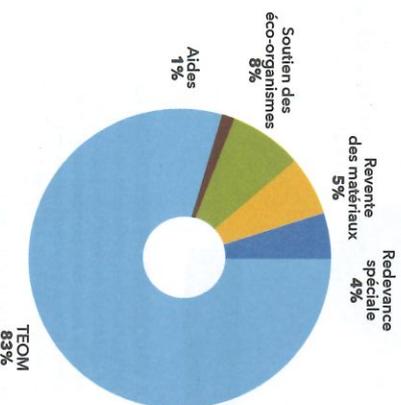
« Fonction gestion des déchets »

Balance générale 2008	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	22 157 527€ TTC	24 932 390€ TTC
Investissement	3 228 143€ TTC	1 112 977€ TTC

Composition des dépenses



Composition des recettes

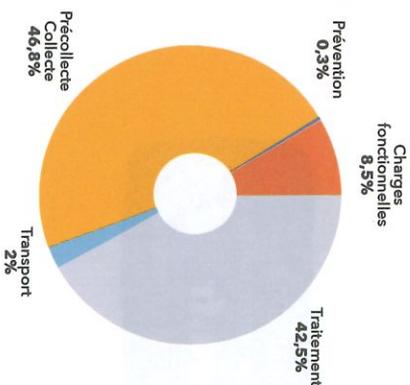


LE BUDGET ANNEXE

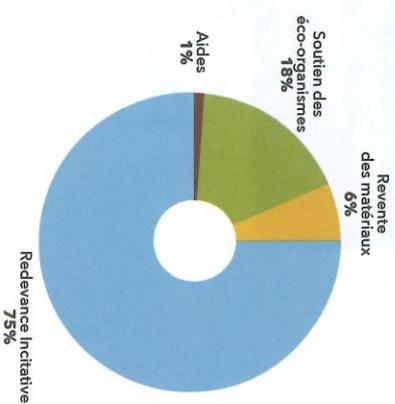
« Redevance Incitative »

Balance générale 2008	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 273 253€ TTC	1 273 340€ TTC
Investissement	87 560€ TTC	89 045€ TTC

Composition des dépenses



Composition des recettes



Lexique

- **PRÉVENTION**
Quand un déchet est réutilisé ou valorisé à domicile (réemploi, composteur individuel ou collectif)
- **PRÉCOLLECTE ET COLLECTE**
Désignent les contenants et les opérations de collecte
- **TRANSPORT**
L'évacuation des déchets vers les sites de traitement
- **TRAITEMENT**
Le tri, le compostage, l'incinération et l'enfouissement
- **CHARGES FONCTIONNELLES**
Charges de structure et de communication
- **REVENTE DES MATÉRIAUX**
Issus de la collecte des emballages/papiers et verre